

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 14 mai 2013 à 19 h 30, en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
Messieurs les conseillers André Legault, Daniel Taillefer,
Marcel Rainville et Daniel Leblanc

Madame Danielle Rioux, directrice générale intérimaire
Madame Lucie Coallier, greffière

EST ABSENT : Monsieur le conseiller René Pinsonneault

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

13/05/172 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

13/05/173 PROCÈS-VERBAL - ADOPTION

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 h avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, le tout conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2013.

ADOPTÉE

13/05/174 ACHAT DE BILLETS – SOIRÉE SOUPER-THÉÂTRE DE LA VILLE DE PINCOURT ET DU COMITÉ VILLE EN SANTÉ PINCOURT

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

D'AUTORISER l'achat de 4 billets pour la soirée souper-théâtre de la Ville de Pincourt et du Comité Ville en Santé Pincourt qui se tiendra le 13 juin 2013 au Théâtre des Cascades.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 400,00 \$.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02 110 00 311.

ADOPTÉE

13/05/175 AUTORISATION DE PARTICIPATION - TOURNOI DE GOLF - MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
ET RÉSOLU : Unaniment

D'AUTORISER 2 membres du conseil municipal à participer au tournoi de golf de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges qui se tiendra le 27 mai 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense 490,00 \$.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-110-00-311.

ADOPTÉE

13/05/176 CONTRIBUTION FINANCIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU – REMISE DES DIPLÔMES DES FINISSANTS 2013

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

DE VERSER deux contributions financières au montant de 250 \$ chacune à l'école secondaire du Chêne-Bleu dans le cadre de la remise des diplômes des finissants et finissantes qui aura lieu le 6 juin 2013.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-110-00-970.

ADOPTÉE

13/05/177 DEMANDE D'APPUI – INSTALLATION DE PANNEAUX – TERRITOIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT que le MTQ régit l'implantation de la signalisation sur le bord des routes numérotées;

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges souhaite identifier la région avec des panneaux en bordure des routes;

CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges est la principale porte d'entrée au Québec pour les véhicules en provenance de l'Ontario, l'Ouest canadien et les visiteurs et touristes en provenance des États-Unis;

CONSIDÉRANT que près de 80% des marchandises expédiées vers ou en provenance de l'Ontario et aux États-Unis transitent par le territoire;

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
ET RÉSOLU : Unaniment

D'APPUYER la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans ses demandes auprès du MTQ et de demander au MTQ de les guider afin d'accélérer les démarches pour l'identification de notre territoire, porte d'entrée majeure des visiteurs du Québec.

ADOPTÉE

13/05/178 MANDAT – SAE (SOLUTIONS ALTERNATIVES ENVIRONNEMENT) – SERVICE DE LIGNE VERTE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER la firme « SAE (Solutions alternatives environnement) », sise au Case postale 281, Sainte-Anne de Bellevue, (Québec), H9X 3R9, pour fournir à la Ville un service d'accompagnement professionnel et prêt de personnel dans le cadre du projet « Service de ligne verte » au coût de 8 216,40 \$, plus les taxes applicables, incluant une conférence au « grand public ».

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 9 035,99 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le surplus.

ADOPTÉE

13/05/179 CONVENTION COLLECTIVE – SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT – CSN (BLEUS/BLANCS) - AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

D'APPROUVER le projet de convention collective entre la Ville de L'Île-Perrot et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la ville de L'Île-Perrot – CSN (Bleus/Blancs), effective pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015.

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville la convention et les lettres d'entente en conséquence.

ADOPTÉE

13/05/180 DÉMISSION – POMPIER – MONSIEUR MATHIEU BÉDARD**IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
ET RÉSOLU : Unanimement

DE PRENDRE ACTE de la démission de monsieur Mathieu Bédard au poste de « pompier » avec le statut de « salarié à temps partiel sur appel ».

QUE la démission est effective depuis le 30 avril 2013.

ADOPTÉE**13/05/181 EMBAUCHE - ANIMATRICES/CONTEUSES – PROJET ESTIVAL « MA TENTE À LIRE » -****IL EST**

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
ET RÉSOLU : Unanimement

D'EMBAUCHER mesdames Maude Caron et Élodie Laframboise en tant qu'animatrices/conteuses aux fins du projet « Ma tente à lire ».

QUE la durée d'emploi soit de 8 semaines, échelonnée du 17 juin 2013 au 10 août 2013, à raison de 30 heures/semaine au taux horaire de 11,33 \$, sujet à l'obtention d'une subvention auprès du Service Emploi Canada.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-770-00-171.

ADOPTÉE**13/05/182 EMBAUCHE – MONITEURS - PISCINES****IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
ET RÉSOLU : Unanimement

D'EMBAUCHER les personnes suivantes, au poste de « moniteur aux piscines », avec le statut de « salarié étudiant », le tout conformément aux dispositions de la convention collective actuellement en vigueur;

Jessica Bibeault	Julie L'Écuyer	Stéphanie Higgins
Simon Bouchard Légaré	Patrick Lécuyer	Étienne Paquet
Louis-Michel Dubreuil	Dominick Caron	Carol-Ann Dom
Mathis Denis	Catherine T. De Tonnancour	Jenel Brûlé
Mylène Guérin-Bourdages		

QUE la date d'embauche est effective au 15 mai 2013 pour une durée de 12 semaines;

QUE l'horaire est établi en fonction des besoins du service.

ADOPTÉE

13/05/183 EMBAUCHE - MONITEURS - TERRAINS DE JEUX**IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'EMBAUCHER les personnes suivantes, au poste de « moniteur aux terrains de jeux », avec le statut de « salarié étudiant », le tout conformément aux dispositions de la convention collective actuellement en vigueur :

Andréanne Paquette	Valérie Courtemanche-Martel	Annie Villeneuve
Raphael Paquette	Mégane Vallée Destrempe	Geneviève Boily
Mélanie Sauvé	Christopher de Oliviera P.	Laurence Boily
Sarah Nicole Ouellette	Caroline Deschènes	Mélissa Roy
Mathew Orlando	Émilie Martineau-Legault	Émilie Villeneuve
Fauve Bélair	Carolanne Proulx	Émilie Rouleau
Stéphanie Roch	Anne-Laurence Pilon	Rébecca Rainville
Karl Handfield	Francis-Olivier Beauchamp	Sharif Aina
Gabriel LeGresley	Marie-Pier Bolduc	Marc-André Coull
Simon Pinsonneault	Gabriel Gagnon	Annie-Pier Dunn

QUE la date d'embauche est effective au 25 juin 2013, pour une durée de 10 semaines, à raison de 40h/semaines.

ADOPTÉE**13/05/184 EMBAUCHE - SURVEILLANTS DE PARCS****IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'EMBAUCHER les personnes suivantes, au poste de « surveillant de parc », avec le statut de « salarié étudiant », le tout conformément aux dispositions de la convention collective actuellement en vigueur :

Patrick Hudon	Charles Paquin	Jean Provencher
Maxime Schmidt	Gabriel Garant	Étienne Asselin
Marc-Olivier Godin	Francis Perreault	Alexandre Carier
Alex Dugas	Guillaume Joly	Carl Bouvrette

QUE la date d'embauche est effective depuis le 1^{er} mai jusqu'à la mi-octobre 2013.

QUE l'horaire est établi en fonction des besoins du service.

ADOPTÉE**13/05/185 MANDAT - TEKNO NOUVELLE TECHNOLOGIE INC. - SERVICES PROFESSIONNELS EN IMPARTITION - DIRECTION DES USINES****IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

DE MANDATER la firme « Tekno Nouvelle Technologie Inc. », sise au 101, boulevard Roland-Therrien, Bureau 110, à Longueuil (Québec), J4H 4B9, pour fournir à la Ville des services professionnels en impartition à la direction des usines durant la période de vacances annuelles du directeur, par le biais de monsieur Roger Dumas, à raison de 40 heures/semaine ou selon les besoins, au taux horaire de 46,00 \$, conformément à leur offre de service datée du 9 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 8 094.16 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-411-00-411.

ADOPTÉE

13/05/186 NOMINATION - TRÉSORIER INTÉRIMAIRE - MONSIEUR ANDRÉ MORIN

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unaniment

DE NOMMER monsieur André Morin, trésorier intérimaire, pour agir à ce titre uniquement dans le cas d'absence simultanée de la trésorière et de l'adjointe technique.

ADOPTÉE

13/05/187 STAGE - USINE DE FILTRATION - MONSIEUR RAPHAËL JUNEAU

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unaniment

D'AUTORISER monsieur Raphaël Juneau à effectuer un stage à l'usine de filtration de la municipalité durant la période du 10 juin 2013 au 20 juin 2013.

DE PRÉCISER que ce stage n'est pas rémunéré et que la commission scolaire des Trois-Lacs doit adhérer spécifiquement à une police d'assurance responsabilité pour la période du stage.

ADOPTÉE

13/05/188 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unaniment

D'ENTÉRINER les amendements budgétaires effectués par la trésorière durant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2013 et le 17 avril 2013 et joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

13/05/189 DÉBOURSÉS ET REGISTRE DES CHÈQUES AU 30 AVRIL 2013**IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimentement

D'ACCEPTER ET D'AUTORISER le paiement des déboursés au 30 avril 2013, tels que détaillés sur les registres des chèques pour un montant total de 2 109 010,70 \$.

ADOPTÉE**13/05/190 ÉTATS COMPARATIFS 2013 -PREMIER SEMESTRE - DÉPÔT**

DÉPÔT par la trésorière des états comparatifs du premier semestre de l'exercice financier 2013, le tout conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

13/05/191 ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2012 - DÉPÔT

DÉPÔT par la trésorière des états financiers et du rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 108.3 de la Loi sur les cités et villes et ce, pour l'exercice financier 2012, le tout conformément à l'article 105.1 de cette même Loi.

13/05/192 ÉTATS FINANCIERS 2012 - COÛTS D'OPÉRATION ET D'IMMOBILISATIONS DU SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES - DÉPÔT

DÉPÔT par la trésorière des états financiers sur le relevé des coûts d'opération et d'immobilisations du service de protection contre les incendies tel que préparé par « Goudreau Poirier, société en nom collectif – comptables agréés. » pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2012.

13/05/193 ÉTATS FINANCIERS 2012 – CIT LA PRESQU'ÎLE - DÉPÔT

DÉPÔT par la trésorière du sommaire de l'information financière, extrait du rapport financier du conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Île pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

13/05/194 ÉTATS FINANCIERS 2012 – TRANSPORT SOLEIL - DÉPÔT

DÉPÔT par la trésorière des états financiers de l'organisme « Transport Soleil » pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

13/05/195 MANDAT - GOUDREAU POIRIER INC. – AUDIT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS DE LA VILLE**IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimentement

DE MANDATER la firme « Goudreau Poirier Inc., c.a. », sise au 476, avenue St-Charles, Bureau 102, à Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 2N6, pour compléter l'audit annuel des états financiers de la Ville de L'Île-Perrot, pour l'exercice financier 2013, au coût de 21 500 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de services datée du 15 avril 2013.

QUE tout travail supplémentaire soit rémunéré à un tarif horaire de 55 \$, et que tout travail relatif à des corrections importantes au rapport financier soit rémunéré à un tarif horaire de 75 \$ à 150 \$ sous réserve d'une autorisation préalable de la Ville.

D'AUTORISER à ces fins une dépense de 23 644,63 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-130-00-413.

ADOPTÉE

13/05/196 ACTIF IMMOBILIER – 79 BOULEVARD PERROT – LOT 1 577 990 – ACQUISITION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ACQUÉRIR, de gré à gré, le lot connu et désigné comme étant le lot 1 577 990 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, appartenant à monsieur Eap Lam, au coût de 425 000 \$, plus les taxes applicables.

DE MANDATER Me Chantal Savard, notaire, pour la préparation d'un acte de vente en conséquence.

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer pour au nom de la Ville tout document nécessaire à la conclusion de cette transaction.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 467 393,75 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le surplus.

ADOPTÉE

13/05/197 ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES 2013-06 INV – FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE DOSAGE DE CHLORE SOUS VIDE

CONSIDÉRANT la procédure d'appel d'offres par voie d'invitation;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 2 avril 2013 et l'analyse de celles-ci;

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ADJUGER le contrat pour la fourniture d'équipements de dosage de chlore sous vide à la compagnie « Les Équipements Polychem Inc. » sise au 4486 A, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand, Québec, J7W 1R9, au coût de 27 904 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 11 mars 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 30 687,42 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le règlement d'emprunt numéro 634.

ADOPTÉE

13/05/198 ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES DOCUMENTS (GID)

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ADOPTER la politique de gestion intégrée des documents (GID) de la Ville de L'Île-Perrot, le tout conformément à la Loi sur les archives (chapitre A-21.1)

ADOPTÉE

13/05/199 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 644 - ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 126 000 \$ DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 596 EN VUE DE FINANCER UNE DÉPENSE DE 126 000 \$.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent avoir reçu copie du présent règlement, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT que des copies dudit règlement ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ADOPTER le règlement numéro 644 intitulé : « Règlement décrétant l'acquisition de divers équipements pour le service des travaux publics et l'affectation de la somme de 126 000 \$ du solde disponible du règlement d'emprunt numéro 596 en vue de financer une dépense de 126 000 \$.

ADOPTÉE

13/05/200 ENTENTE - L'ASSOCIATION DES FILLES DE L'ÎLE - CAGE DE FRAPPEUR - AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, une entente à intervenir avec l'Association des Filles de L'île relativement à l'aménagement d'une cage de frappeur dans le parc Michel-Martin.

ADOPTÉE

13/05/201 PROCÉDURE JUDICIAIRE - COUR DU QUÉBEC - COMMISSION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL C. VILLE DE L'ÎLE-PERROT - CONSTAT D'INFRACTION NO 3027781000786739 - PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unanimement

D'ENTÉRINER le plaidoyer de culpabilité enregistré par le directeur général dans le dossier no. 760-63-000498-136 PR 19/06/13 4 pour le constat d'infraction no. 3027781000786739 dans l'affaire Commission Santé et Sécurité du Travail c. Ville de L'Île-Perrot.

D'AUTORISER la trésorière à émettre un chèque au montant de 2 286 \$ payable à l'ordre du ministre des Finances.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-160-00-416

ADOPTÉE

13/05/202 ACTIF MOBILIER – MOBILIER URBAIN - ACQUISITION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER l'achat de mobilier urbain chez le fournisseur « Jambette Évolujeux » sis au 700 rue des Calfats, Lévis, Québec, G6V 9E6, au coût de 9 330 \$, plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 17 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 10 260,67 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds des parcs.

ADOPTÉE

13/05/203 ACTIF MOBILIER – VÉHICULE UTILITAIRE – SERVICE RÉCRÉATIF - ACQUISITION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER l'achat d'un véhicule utilitaire de marque Kubota RTV 400 chez le fournisseur « Kubota Montréal » sis au 18 980 Route Transcanadienne, Baie-d'Urfé, Québec, H9X 3R1, au coût de 11 113 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 6 mars 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 12 221,52 \$ nette de ristourne.

D'EMPRUNTER les sommes nécessaires à même le fonds de roulement remboursable en 3 ans à compter de l'année suivant la dépense.

ADOPTÉE

13/05/204 MANDAT - CLÔTURE JERMAR - FILETS PROTECTEURS ET POTEAUX - TERRAIN DE BALLE #4 - PARC MICHEL-MARTIN

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER l'entreprise « Clôture Jermar » sise au 877 Route Harwood, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8P2, pour la fourniture et l'installation de filets protecteurs et poteaux pour le terrain de balle #4 situé au parc Michel-Martin, au coût de 12 942,38 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 26 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 14 233,38 \$ nette de ristourne.

D'EMPRUNTER les sommes nécessaires à même le fonds de roulement remboursable en 3 ans à compter de l'année suivant la dépense.

ADOPTÉE

13/05/205 DEMANDE DE SUBVENTION (2013) - PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unaniment

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Île-Perrot autorise la production et le dépôt au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, d'une demande d'aide financière pour l'année 2013 dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes et de désigner madame Sonya Baron, bibliothécaire et madame Danielle Rioux, trésorière, comme mandataire aux fins de ce projet.

ADOPTÉE

13/05/206 ADHÉSION - PROGRAMME CHANGEZ D'AIR

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

QUE la Ville de L'Île-Perrot adhère au programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR » et autorise une participation financière de 5 000 \$ réparti sur un total de 50 appareils à 100 \$ chacun.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le surplus.

ADOPTÉE

13/05/207 CONTRIBUTION FINANCIÈRE – HOMMAGE AUX POMPIERS DÉCÉDÉS EN SERVICE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

DE VERSER une contribution financière de 200 \$ à l'Association des pompiers retraités de Montréal dans le cadre de leur projet de collecte de fonds pour la confection et l'aménagement d'un monument en hommage aux pompiers du Québec décédés en service.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-110-00-970.

ADOPTÉE

13/05/208 FRAIS DE PARC – LOT 1 577 935 (96, 2^e AVENUE)

CONSIDÉRANT que le propriétaire du lot 1 577 935 (96, 2^e avenue) a formulé une demande de permis de lotissement dans le but de créer deux nouveaux lots;

CONSIDÉRANT l'article 3.4.5 du règlement numéro 583 sur les permis et certificats;

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ACCEPTER, à des fins de frais de parcs, le versement d'une somme de 7 170 \$ équivalent à 10 % de la valeur municipale uniformisée 2013 du lot 1 577 935 pour la création des lots 5 263 160 et 5 263 161.

ADOPTÉE

13/05/209 PIIA – ZONE C-27 – 336 GRAND BOULEVARD (RESTO-BAR L'ESCALE) – MODIFICATION ARCHITECTURALE

CONSIDÉRANT que la zone C-27 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT la transmission d'un PIIA par le propriétaire du commerce « Resto-bar L'Escale » et la vérification de sa conformité par l'officier responsable;

CONSIDÉRANT la transmission du PIIA au comité consultatif d'urbanisme à la réunion du 15 avril 2013 pour examen et vérification de sa conformité aux objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les objectifs et l'ensemble des critères du PIIA ont été respectés.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
ET RÉSOLU : Unanimentement

D'APPROUVER le PIIA pour les modifications architecturales du resto-bar L'Escale sis au 336 Grand Boulevard.

ADOPTÉE

13/05/210 PIIA – ZONE H-08 – 21 RUE DES MANOIRS – NOUVELLE CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT que la zone H-08 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT la transmission d'un PIIA par « Les Constructions Voyer Inc. » et la vérification de sa conformité par l'officier responsable;

CONSIDÉRANT la transmission du PIIA au comité consultatif d'urbanisme à la réunion du 15 avril 2013 pour examen et vérification de sa conformité aux objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les objectifs et l'ensemble des critères du PIIA ont été respectés.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimentement

D'APPROUVER le PIIA pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée, située au 21 rue des Manoirs, conditionnellement à ce que le requérant :

- Ajoute de la fenestration sur les façades latérales.
- Réduise la pente de toit pour diminuer la hauteur du bâtiment pour ainsi mieux s'harmoniser avec la bâtiment adjacent.

ADOPTÉE

13/05/211 PIIA – ZONE H-94 – 224 RUE DE PROVENCE- AGRANDISSEMENT

CONSIDÉRANT que la zone H-94 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT la transmission d'un PIIA par le propriétaire et la vérification de sa conformité par l'officier responsable;

CONSIDÉRANT la transmission du PIIA au comité consultatif d'urbanisme à la réunion du 1 mai 2013 pour examen et vérification de sa conformité aux objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les objectifs et l'ensemble des critères du PIIA ont été respectés.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimentement

D'APPROUVER le PIIA pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée, située au 224, rue de Provence.

ADOPTÉE

13/05/212 TOPONYMIE – SALLES FAUST ET O'CONNOR – OFFICIALISATION DES ODONYMES

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimentement

DE DEMANDER à la Commission de toponymie du Québec un avis de conformité pour les odonymes suivants :

Salle *Faust* : Salle principale située 1^{er} palier du centre communautaire Paul-Émile-Lépine et actuellement désignée comme étant la salle *Vaudreuil*.

Salle *O'Connor* : Salle secondaire située au 1^{er} palier du centre communautaire Paul-Émile-Lépine et actuellement désignée comme étant la salle *Soulanges*.

ADOPTÉE

13/05/213 MANDAT – CHEMACTION – LECTURE EN CONTINU DE LA CONCENTRATION DU CHLORE – SYSTÈME DE DOSAGE DE CHLORE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimentement

DE MANDATER l'entreprise ChemAction sise au 4559, Métropolitain Est, St-Léonard, Québec, H1R 1Z4, pour la fourniture et l'installation de système de lecture en continu de la concentration du chlore dans le cadre du projet d'installation d'un système de dosage de chlore, au coût de 5 416,95 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 19 février 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 5 957,29 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le règlement d'emprunt numéro 634.

ADOPTÉE

13/05/214 MANDAT - GROUPE ABS INC. - CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX – AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX D'EAU DANS LE PARC BOISCHATEL

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER la firme « Groupe ABS Inc. » sise au 181, rue Joseph Carrier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 5V5, pour le contrôle de la qualité des matériaux dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire de jeux d'eau dans le parc Boischatel, au coût de 4 706 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de service daté du 15 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 5 175,42 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le surplus.

ADOPTÉE

13/05/215 MANDAT - GROUPE ABS INC. - ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE (PHASE 1) - PROLONGEMENT DE LA RUE DU BOISÉ

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER la firme « Groupe ABS Inc. » sise au 181, rue Joseph Carrier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 5V5, pour une évaluation environnementale de site (Phase1) dans le cadre du projet de prolongement de la rue du Boisé, au coût de 2 200 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur soumission daté du 11 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 2 419,45 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-311-00-411.

ADOPTÉE

13/05/216 MANDAT - INSPEC-SOL - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE - LOT 1 577 990 (BOULEVARD PERROT ET 7^E AVENUE)

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER la firme « Inspec-Sol Ingénierie et Solutions » sise au 4600, boulevard de la Côte-Vertu, Montréal, Québec, H4S 1C7, pour la réalisation d'une étude géotechnique et évaluation environnementale dans le cadre du projet d'acquisition du lot 1 577 990 situé à l'intersection de la 7^e Avenue et du boulevard Perrot au coût de 8 150 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de services datée du 18 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 8 962,96 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le surplus.

ADOPTÉE

13/05/217 MANDAT - ROLLAND BOURBONNAIS INC. - FOURNITURE ET INSTALLATION DE CONDUITES ET ACCESSOIRES - SYSTÈME DE DOSAGE DE CHLORE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER l'entreprise Rolland Bourbonnais Inc. sise au 25, rue Huot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, J7V 7M4, pour la fourniture et l'installation de conduites et accessoires dans le cadre du projet d'installation d'un système de dosage de chlore, au coût de 8 506,30 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 12 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 9 354,80 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le règlement d'emprunt numéro 634.

ADOPTÉE

13/05/218 MANDAT - SGM AUTOMATION - AUTOMATION ET CONNEXION À L'AUTOMATE - SYSTÈME DE DOSAGE DE CHLORE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

DE MANDATER l'entreprise SGM Automation sise au 1885, boulevard Mgr. Langlois, Valleyfield, Québec, J6S 1C2, pour l'automatisation et la connexion à l'automate dans le cadre du projet d'installation d'un système de dosage de chlore au coût de 20 521 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 12 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 22 567,97 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le règlement d'emprunt numéro 634.

ADOPTÉE

13/05/219 SIGNALISATION ROUTIÈRE - STATIONNEMENT INTERDIT - 34^E AVENUE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

D'INTERDIRE le stationnement sur les deux côtés de la 34e Avenue.

ADOPTÉE

13/05/220 SIGNALISATION ROUTIÈRE – STATIONNEMENT INTERDIT – RUE ST-PIERRE**IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'INTERDIRE le stationnement sur la rue St-Pierre, du côté des numéros civiques IMPAIRS entre le Grand Boulevard et la 3^e Avenue.

ADOPTÉE**13/05/221 ACTIF MOBILIER – TONDEUSE À RAYON DE BRAQUAGE ZÉRO (Z-TRACK) – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - ACQUISITION****IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ACQUÉRIR de l'entreprise « Les produits Turf Care Canada » sise au 2499, St-Antoine, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8P2, une tondeuse à rayon de braquage zéro (Z-Track) pour le service des travaux publics au coût 12 550 \$, plus les taxes applicables, conformément à leur soumission datée du 5 avril 2013.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 13 801,86 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le règlement numéro 644, sous réserve des approbations requises par les personnes habiles à voter et par le ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT).

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 20 h 00 à 20 h25.

13/05/222 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION**IL EST**

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Marcel Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

DE LEVER l'assemblée à 20 h 25.

ADOPTÉE

MARC ROY
 MAIRE

LUCIE COALLIER, OMA
 GREFFIÈRE